



## Défendre collectivement nos conditions d'existence c'est nécessaire et possible !

### Tirer toujours plus sur la corde : ça suffit !

Au CSE Extra du jeudi 26 septembre la direction annonce les soi-disant « aménagements » suivants pour les congés de fin d'année :

**- En récupération légale :**

|                          | SYSTEME 1       |                 | SYSTEME 2       |                                  | TN              |
|--------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------------------------|-----------------|
|                          | TA              | TB              | TA              | TB                               |                 |
| SAMEDI 05 OCTOBRE 2019   | Récup.<br>24/12 | --              | Récup.<br>24/12 | --                               | --              |
| SAMEDI 12 OCTOBRE 2019   | --              | Récup.<br>24/12 | --              | Récup.<br>24/12                  | --              |
| SAMEDI 19 OCTOBRE 2019   | Récup.<br>23/12 | --              | --              | --                               | --              |
| SAMEDI 26 OCTOBRE 2019   | --              | --              | --              | Fin récup. +<br>H+<br>modulation | --              |
| DIMANCHE 27 OCTOBRE 2019 | --              | --              | --              | --                               | Récup.<br>24/12 |

**- Décalage du VSD :**

|                          | SYSTEME 2 - VSD               |
|--------------------------|-------------------------------|
| DIMANCHE 27 OCTOBRE 2019 | Décalage de 11 h 10 à 21 h 55 |

Un aménagement scandaleux où la direction prévoit de faire travailler les salariés de l'équipe de nuit 7 jours sur 7 et les doubleurs 6 jours sur 7 ! La CGT s'est opposée à ces horaires. Nous réclamons de ne pas travailler le lundi 23 décembre et mardi 24 décembre et de ne pas récupérer.

**PSA et les actionnaires accaparent toutes les richesses issues du travail des salariés.**

**La CGT est pour que ces richesses servent à embaucher en CDI et servent à des investissements productifs. Nous sommes contre le retour à des conditions de travail dignes du 19<sup>ème</sup> siècle !**

La réponse de la direction a été bien sûr négative et elle justifie cet horaire par des besoins de production. Alors qu'en mettant les moyens supplémentaires, avec une meilleure répartition de la charge de travail sur tous les sites du groupes PSA, cela permettrait des horaires fixes de travail avec un maintien de tous les emplois.

### Le 8 octobre tous ensemble !

Les organisations syndicales et associatives de retraités rassemblées dans une intersyndicale appellent à manifester dans toutes la France le 8 octobre (CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, SOLIDAIRE, FGR, LSR et UNRPA) pour la revalorisation des pensions et l'augmentation du pouvoir d'achat des retraités.

**La CGT de Sochaux appelle l'ensemble des salariés, à se mobiliser pour la défense notre système des retraites qui subit encore aujourd'hui l'attaque du gouvernement Macron et du Medef.**



## Rassemblement mardi 8 octobre à 14H En haut de la rue Cuvier (proximité de la gare)

*Ce mot d'ordre de grève nationale et intersyndicale couvre l'ensemble des salariés se déclarant en grève sur cette journée.*

## CPF attention aux Voleurs !

Le Compte **Personnel** de Formation (financé en partie par l'état) est comme son nom l'indique personnel, et non un Compte **Peugeot** de Formation. La direction pousse des RUs à tenter de nous faire passer notre CACES ou autres habilitations, formation anglais... avec notre CPF. **C'est totalement illégal ! Il s'agit là d'un trouble manifestement illicite constitué par la violation des règles relatives à la formation professionnelle.**

Le site internet « moncompteactivité.gouv.fr » le précise bien aussi :

- *Le CPF ne se substitue pas aux actions qui peuvent être menées dans le cadre du plan de développement des compétences de votre entreprise, ni aux autres dispositifs d'accès à la formation professionnelle.*



En clair, la direction peut demander que le CPF soit utilisé pour la formation type CACES, mais seulement au double volontariat (salariés, direction) et avec un accord d'entreprise. **Si le salarié ne souhaite pas utiliser son Compte Personnel de Formation, la direction ne peut pas non plus annuler les formations prévues.** L'intérêt de PSA de faire passer ces formations sur le CPF est de faire encore des économies sur le dos des salariés pour financer les formations.

**Bref, si nous ne sommes pas d'accord, la direction ne peut ni utiliser ni nous imposer d'utiliser notre Compte Personnel de Formation !**

## Transports, nouveau tour de vis !

La commission transport s'est réunie le jeudi 27 septembre 2019. **La direction annonce que certaines lignes vont faire encore l'objet de remaniement. Elle voudrait créer des points de ramassages sous prétexte d'écourter les temps de trajets.** Mais comment va-t-on se rendre aux points de rassemblement inter-villages si nous n'avons pas de véhicule ou tout simplement pas le permis ? La direction continue de compliquer les choses pour tenter de dissuader les salariés de prendre les bus, pour à terme les supprimer complètement et imposer une flexibilité des horaires de travail sans limite.

**La CGT défend un système de transports collectifs de qualité, de proximité pour toutes les équipes.**

## Facture en Français ? ! ☹️

L'URSSAF imposerait aujourd'hui au CSE de ne plus rembourser les factures de séjours à l'étranger si celles-ci ne sont pas traduites en Français par un traducteur juré. L'entente dans un tract assure que la CGT et la CFDT ont voté aussi cette disposition. Pour notre part la CGT ne voit pas comment aller contre le code de l'URSAFF ? **Pour autant la CGT ne veut pas que les salariés soient pénalisés !** D'autant plus que les partenaires du CSE présents lors du forum vacances ne sont pas capables eux-mêmes d'assurer des factures correctes.

**Au CSE ordinaire, la CGT a fait la proposition suivante : le CSE prend un traducteur juré à sa charge et rembourse les factures aux salariés. Nous sommes dans l'attente d'une réponse de la part du bureau du CSE.**

## Garde à vous ! Chef oui chef !



Les propos d'un RU de QCP en TA, sont plus que limites et choquants ! Cet homme a des propos déplacés et souvent en dessous de la ceinture.

Ses propos sont les suivants : « *je m'en bats les couilles* » « *quand on vous dit un truc vous fermez votre gueule, vous exécutez* » ... « *Pas la peine de vous mettre en maladie pour le samedi, posez vos couilles et venez* » Et Monsieur vulgarité prend ses boules de cristal pour annoncer aux embauchés qu'en 2022 ils seront tous virés.

Le conseil de la CGT pour ce militaire en mal de carrière, est qu'il prenne rendez-vous pour des séances de relaxation, et qu'il aille se faire « *masser* » pour retrouver de la sérénité et des propos respectueux.